

## LA DÉMARCHE ÉTHIQUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

La dernière étape de la vie et les éventuels soins palliatifs que la personne requiert interrogent les différents intervenants (éducateurs et soignants) sur le sens, la finalité de leurs actions. Chaque situation nécessite une véritable stratégie individuelle d'accompagnement, centrée tant sur la personne handicapée que sur ses proches. Confrontés aux changements psychologiques et physiologiques liés à l'âge, les professionnels sont amenés à interroger les pratiques et le sens de leurs actions et de leur engagement. Les valeurs professionnelles sont, parfois, déstabilisées et remises en question. La démarche éthique dans la situation du vieillissement des personnes permet de faire en sorte d'œuvrer ensemble, en équipe et avec le concours du management, en vue de déjouer les risques de banalisation de l'humain au sein des pratiques du quotidien. Comprendre ensemble les impacts du vieillissement et partager une démarche commune, tel est le principe de base afin de construire un accompagnement respectueux de la dignité de la personne handicapée vieillissante.

### Objectifs pédagogiques

- Être capable d'élaborer une réflexion sur une éthique de l'accompagnement en renforçant les connaissances sur le vieillissement et le processus de la fin de vie.
- Être capable d'adapter la pratique du quotidien des professionnels et la mise en perspective concrète de l'apport du premier module au sein même de leurs pratiques.

### Déroulement de la formation :

Agir avec bienveillance en vue de bien traiter la personne nécessite, entre autres, de s'interroger sur les différentes évolutions psychiques et physiques. En effet, il est parfois difficile d'appréhender l'apparition de troubles cognitifs ou/et des pertes d'acquisition liés au vieillissement. C'est ainsi que l'éthique, pour ne pas rester une forme de déclaration abstraite, requiert des rapports humains – de soins, éducatifs, pédagogiques, professionnels ou managériaux - empreints de cette considération pour l'humain – tout humain - et de la bienveillance à l'endroit de chacun. La tâche peut paraître immense tant elle fait appel au désir de chacun d'entrer en relation bienveillante avec l'autre et donc à l'implication qui en résulte, ce que nous pouvons nommer une posture. Une telle posture, néanmoins, n'est ni immense ni inaccessible car elle ne procède pas d'une question de tout ou de rien ; une telle posture est une question de travail, de cheminement, celui qui conduit, petit à petit, au gré des

### RÉFÉRENCE GEFERS

S22

### RÉFÉRENCE OGDPC

4196

### PUBLIC

Tous les intervenants au sein des structures d'accueil de personnes âgées

### INTERVENANTS

Walter Hesbeen, Serge Philippon

### DURÉE

2 à 3 jours

### LIEU - DATES

### INTRA

A convenir

### TARIF

Sur demande



circonstances et des prises de conscience, à faire grandir en soi, à faire advenir, un regard différent sur l'humain, chaque humain. Un tel travail sert ainsi de fondement à une pratique professionnelle résolument soucieuse de considérer l'autre et de tenter de prendre en compte sa singularité en vue de ne pas le banaliser et d'essayer de le bien traiter.

## **Premier module :**

- Les effets du vieillissement physiologique sur l'autonomie et l'indépendance de la personne handicapée.
- Les pathologies liées au vieillissement et leur répercussion sur les causes du handicap.
- La mort de l'autre : représentation et pratique des soins palliatifs
- La place des émotions de la personne accompagnée et de l'accompagnant dans la qualité du prendre soin
- La question de la considération pour l'humain comme fondement des pratiques dans le domaine de la santé et de l'action médico-socio-pédagogique,
- La clarification et la réflexion quant à ce qu'est une personne humaine, sa fragilité, la souffrance et la vulnérabilité qui peut être la sienne en certaines situations,
- Les valeurs dignité et respect et l'effort qu'elles requièrent dans la quotidienneté des pratiques professionnelles et dans toute relation d'humain à humain,
- Le risque de banalisation de l'humain dans les pratiques du quotidien, le comprendre,
- Les valeurs professionnelles : aspects individuels et collectifs
- La distinction entre les soins et le soin, entre « faire des soins » et « prendre soin »

## **Second module :**

Ce second module est centré sur la pratique des professionnels en présence afin de réfléchir aux prolongements concrets de la formation,

- Le projet d'accompagnement personnalisé
- La juste présence relationnelle

À partir de situations cliniques concrètes, ce second module permet de mener ensemble une relecture éthique pour :

- Penser le sens de l'accompagnement à la personne singulière,
- Réfléchir à la complémentarité et à la cohérence des professionnels pour une compétence professionnelle de situation,
- Penser la transmission d'informations au sein de l'équipe et la capacité de débattre ensemble des situations de soins, des interrogations qu'elles suscitent, de leurs particularités, de leurs difficultés.



## Méthode pédagogique

La méthode pédagogique conjugue des apports de connaissances à des aspects pratiques tirés, entre autres, de l'expérience de chacun et des interrogations exprimées.

Tout en respectant les objectifs de la formation, une grande souplesse préside au suivi des journées. Celle-ci est nécessaire pour être à l'écoute de chacun dans ses interrogations, ses craintes éventuelles ou ses difficultés. Des liens entre les concepts éclairants des expériences heureuses ou malheureuses permettent de mieux les appréhender et de comprendre ce qui a pu réussir ou mettre en difficulté.

## Évaluation

Un premier temps d'évaluation individuel des acquis de la formation est prévu à l'issue de la session de formation sur support écrit. La grille servant de support peut être remise au Service de la formation de l'établissement.

Un second temps d'évaluation en présence d'un responsable des services concernés et du responsable de la formation continue de l'établissement est recommandé.

Ces deux temps de formation pourraient être suivis par une procédure menée par l'établissement et dont nous pouvons convenir, si cela est souhaité, les modalités en commun. L'expérience menée dans d'autres établissements est celle de réunir deux groupes environ six mois après la formation et en présence de responsables de l'établissement afin d'échanger sur les effets de la formation, les bénéfices observés et les difficultés rencontrées.

